



Déclaration CGT UPM Raflatac au CSE du 10 juin 2020 :

A la lecture du dernier « Echo du Jet, édition spécial COVID-19 », qu'elle ne fut pas la surprise des élus CGT UPM Raflatac, de ne voir aucun article sur la situation réelle qu'ont vécu les travailleurs de l'entreprise.

En effet, aucune ligne, ni même allusion, au travail fourni pendant les deux mois de confinement par les travailleurs de l'entreprise, que ce soit en télétravail ou dans les ateliers de production.

- Rien sur les prises de commandes et les volumes produits permettant de réaliser un des meilleurs 1^{er} trimestre jamais réalisés !
- Rien sur le recours massif à de jeunes intérimaires pour faire fonctionner l'entreprise !
- Rien sur les conditions et contraintes de travail pendant la pandémie !
- Rien sur l'adaptabilité des travailleurs UPM Raflatac lorsqu'il a fallu changer les horaires de 4x8 à 3x8 puis finalement à 2X8 !
- Rien sur la polyvalence poussée à l'extrême !
- Rien sur la suppression de 3 repos 40^{ème} Heure pour répondre à la très forte charge de travail !
- Rien sur l'allongement des horaires de travail à 10H par jour sur le CM1.
- Rien sur le stress et l'angoisse de ne pas voir ses collègues revenir le lendemain, frappés par le COVID-19 !

La seule réponse de la direction sera un mail de remerciement, doublé par celui du vice-président UPM Raflatac EMEIA et une prime même pas portée à son maximum (1000€), comme c'est le cas dans les deux entreprises du département faisant partie de la même activité, malgré la demande des élus du CSE. (Sofidel et Kimberly clark)

Pour couronner le tout, une des premières décisions de la direction, dès le déconfinement prononcé, sera de prendre des mesures punitives envers ses même travailleurs. (Déjà 3 convocations pour mesures disciplinaires)

La CGT UPM Raflatac dénonce le peu de reconnaissance de la direction, le flicage actuel des managers envers les travailleurs et exhorte la direction à changer de politique.